



Notre
Dame
de Boisset



Bulletin municipal n°35
Janvier 2021

Sommaire

Mot du maire	3
Infos utiles.....	4-6
La vie municipale.....	7-8
Commission cadre de vie	9-10
Commission affaires scolaires	10-12
Commission patrimoine.....	13-14
Commission finances.....	15

Commission vie associative	16-19
S.I.E.S	19
C.C.A.S.....	20
Roannais Agglomération	21
Vivre à Boisset.....	22-26
Etat civil	27

Mairie

Lundi, Mardi et Jeudi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Le 1^{er} samedi du mois : 9h à 12h

Tél. 04 77 62 03 31

16 rue Léon Marcel

42120 Notre Dame de Boisset

www.notre-dame-de-boisset.fr

E-mail : notre.dame.de.boisset@wanadoo.fr

Ecole

Tél. 04 77 62 03 30

E-mail : ce.0420410t@ac-lyon.fr

Urgences santé

Pompiers :

18 ou 04 77 23 27 27 (administratif)

Aide Médicale Urgente SAMU :

15 ou 112 (appel d'urgence européen)

Hôpital de Roanne : 04 77 44 30 00

Services d'urgence de la Clinique du Renaison :

04 77 44 45 44

Pharmacie de garde : 39 15

Cabinet infirmier Perreux :

José DARESSE : 04 77 23 18 62

Cabinet infirmier Pradines :

Angélique MINOIS 06 08 83 71 14

cabinetinfirmierpradines@gmail.com

Centre anti-poisons (Lyon) : 04 72 11 69 11

Gendarmerie : 650 route de Montagny

42300 VILLEREST

17 ou 04 77 68 16 44 (renseignements)



Autres numéros utiles

Sécurité dépannage Gaz :

N° Azur® : 0 800 47 33 33

Urgence dépannage Electricité :

N° Azur® : 09 72 67 50 42

Urgence Roannaise de l'eau (en dehors des horaires d'ouverture) :

Service assainissement : 06 18 54 13 15

Service eau potable : 06 07 49 29 06

Roanne agglomération : 04 77 44 29 50

Service déchets ménagers : 0 800 17 34 50

Service transports scolaires Schooly : 04 77 72 77 27

Le Nauticum : 04 77 44 42 42

Maison de l'habitat et du logement : 04 77 78 39 94

Trésorerie principale : 04 77 71 44 65

S.P.A. (chien perdu) : 04 77 71 81 38

L'arche de Noé (chat perdu) : 04 77 70 73 59

Assistante Sociale : Mme DUPORT : 04 77 23 24 58

Drogue Alcool Tabac Info-Service : 113

Services aux malentendants : 114

Accueil sans Abri : 115

Allo Enfance maltraitée : 119

Enfants disparus : 116 000

Sida Info Service : 0800 840 800

Maison des services ADMR : 04 77 62 76 59

Directeur de publication :

David DOZANCE

Commission communale :

Pascale ALDEBERT, Jean-Claude DUCROT, Régine JONNIER,
Marie-Claude CHATTON, Jocelyne DURANTET.

Mise en page et impression :

Imprimerie Pognard - 55, rue Denis Papin - 42300 Roanne - Tél. 04 77 71 21 38

Tirage :

270 exemplaires



Mot du Maire

Chères toutes, chers tous,

2021 a débuté depuis quelques jours, en mon nom, en celui de l'ensemble des élus du conseil municipal et des employés communaux, je vous adresse tous mes vœux de douce et heureuse année ainsi qu'une excellente santé. Gardons l'espoir d'une année meilleure avec la concrétisation de tous nos projets personnels et communaux.

2020 aura été éprouvante pour tous et difficile à vivre pour certains avec la COVID-19 qui a empoisonné le fonctionnement paisible de nos vies personnelles, professionnelles, scolaires, associatives, familiales, amicales... Il a fallu faire preuve pour bon nombre d'entre nous de pragmatisme et de bonne volonté pour essayer de vivre le plus normalement possible avec des contraintes lourdes et de nouvelles habitudes à prendre.

Je pense en premier lieu à nos aînés, aux personnes seules, qui ont vécu deux confinements et une certaine stigmatisation. Une veille sanitaire a été déclenchée dès le 20 mars et réactivée le 2 novembre 2020 pour effectuer des appels 1 à 2 fois par semaine. Merci à vous pour votre accueil chaleureux et vos encouragements, merci à Marie Claude CHATTON, vice-présidente du CCAS pour son investissement et sa mobilisation.

Je pense à nos artisans boscois, à Kristen et Frédéric PILON nos restaurateurs, nos entrepreneurs, nos soignants, nos commerçants, nos fonctionnaires, nos salariés du privé, nos agriculteurs qui ont subi pour certains des pertes financières et ont dû modifier leurs façons de travailler ; il a fallu se réinventer dans cette période troublée.

Je pense aux enfants de notre école, aux enseignants et agents communaux. Une fin d'année scolaire difficile dans l'organisation des cours, des services périscolaires, et une rentrée en septembre normale qui s'est vite dégradée avec le renforcement du protocole sanitaire en raison de la 2^{ème} vague. Tout le monde s'est mis au travail ensemble. Nous avons su anticiper les décisions préfectorales et gouvernementales arrivées parfois très tardivement...

Je pense à nos associations communales et intercommunales qui ont dû stopper toutes leurs activités et qui, pour certaines risquent de connaître des problématiques financières et/ou organisationnelles.

Bref, tout le monde de près, de loin, a été impacté par cette crise sanitaire sans précédent. Nous allons être marqués pour longtemps et il faut espérer que ces stigmates s'estomperont rapidement dès que nous aurons repris notre vie « d'avant »...

Sachez que moi-même, les élus et les agents ont été largement mobilisés dès le premier jour et nous avons tout mis en œuvre pour garantir la sécurité sanitaire de toutes et tous.



La Région et le Département ont mis en place des plans économiques de relance, suite à la crise que nous sommes en train de traverser. Ces aides financières ont été sollicitées pour des travaux qui ont été entrepris ou le seront prochainement : mur du logement de l'école, réfection des toitures de la mairie et du logement du presbytère ou encore l'agrandissement du restaurant scolaire.

2020 aura été marquée également par le renouvellement du conseil municipal, élu en mars mais installé en mai. Une nouvelle équipe s'est mise en marche, s'est imprégnée du fonctionnement d'une collectivité. Les commissions ont été réunies et tout le monde est au travail pour faire de notre commune un village où il fait bon vivre.

Je tiens à saluer et remercier les anciens membres du conseil pour leur investissement entre 2014 et 2020 qui ont dépensé énormément de temps et d'énergie pour la collectivité.

Il a été question aussi de biodiversité, avec l'installation d'un rucher communal dans le jardin Léonce Valette et l'organisation d'une grande fête de l'abeille. Nous veillerons à ce que ce travail se poursuive dans les années à venir.

Ce nouveau bulletin a été publié plus tard que les années précédentes en raison du contexte. Je remercie toute la commission pour ce travail et plus particulièrement ma 1^{ère} adjointe, Pascale ALDEBERT, qui a piloté ce 1^{er} numéro de la mandature d'une main de maître.

Bonne lecture ! Au plaisir de vous revoir prochainement lors des manifestations communales.

David DOZANCE

Maire

*Conseiller communautaire délégué
à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse
à Roannais Agglomération*



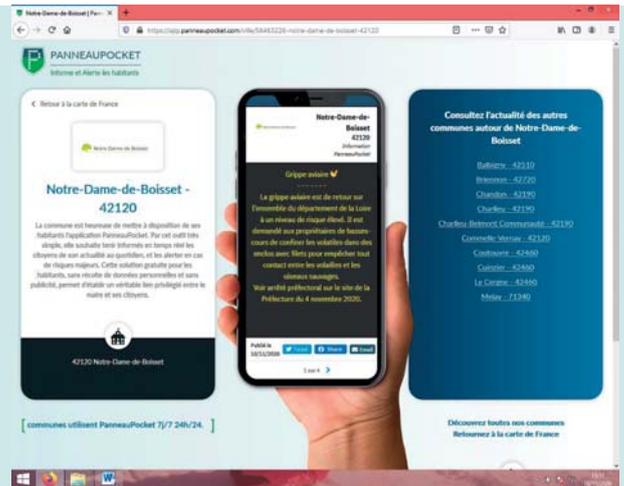
Infos utiles

Panneau Pocket

Informations sur les évènements de la commune et de Roannais Agglomération, messages de prévention ou alertes, téléchargez l'application Panneau Pocket et restez informés !

Simple et gratuit, Panneau pocket est disponible sur APP STORE et GOOGLE PLAY

Nouveau ! Panneau pocket est désormais accessible sur tous les ordinateurs avec un site internet grand public : <https://app.panneaupocket.com>



Déchèterie de Varennes

La déchèterie est ouverte gratuitement aux particuliers boscois pour les déchets autres que ménagers.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi 9h-12h/14h-18h

Samedi de 9h à 18h

Les encombrants

Roannais Agglomération propose le ramassage des encombrants gratuitement à votre domicile.

Pour bénéficier de ce service, prenez rendez-vous



Collecte des déchets

Elle s'effectue tous les jeudis. Le container doit être sorti la veille au soir et rentré après la collecte. En cas de jours fériés dans la semaine, le ramassage s'effectuera un jour après, c'est-à-dire le vendredi. Tout dépôt à côté des containers est strictement interdit et passible d'une amende.

N'oubliez pas de demander un container adapté au service des déchets ménagers **0 800 17 34 50**. Les sacs au sol ne sont plus admis.



SOYEZ PLUS RAPIDE QUE LA FIBRE,

Anticipez son installation !

Le raccordement THD42 vous permet de connecter votre logement au réseau fibre optique de la Loire. Une prise dédiée au Très Haut Débit peut être installée gratuitement chez vous jusqu'en 2025 par une entreprise du territoire.

Dans le cas d'une nouvelle construction (permis de construire ou permis d'aménager déposé après le 1^{er} janvier 2019), votre participation à l'arrivée de ce réseau sera de 1 200 €. Un formulaire d'engagement vous sera transmis lors de l'instruction de votre autorisation d'urbanisme.

Les habitants des communes concernées par THD42 peuvent donc demander l'installation de leur prise en se connectant sur le site www.thd42.fr « espace raccordement ». Si votre habitation ne possède pas la « pastille bleue » qui apparaît sur la carte quand vous vous connectez, n'hésitez pas à remplir le formulaire « rajout de point prises ».

Une fois la prise installée, vous pouvez contacter le fournisseur d'accès internet de votre choix pour vous abonner. Le réseau THD42 est adapté pour recevoir tous les types de forfaits.

Pour en savoir plus, appelez la cellule « usagers » de la fibre publique THD42 au 04 77 430 855

Complémentaire Santé

Nous vous rappelons qu'une complémentaire santé pour votre commune est en place. En tant qu'habitant de Notre-Dame, vous bénéficiez de garanties importantes à tarif préférentiel.

Pour tous renseignements, contactez : **Laurence DURANTET Epargne & Protection AXA**

16 bis, Cours de la République - 42300 Roanne
laurence.durantet.am@axa.fr - Tél. : 06 76 84 08 29



Infos utiles

Profitez de sa proximité et payez vos factures chez votre buraliste

Vous avez une amende à payer, une facture de service public (cantine, crèche, hôpital...), vos impôts...

Désormais, vous pouvez régler ces factures en espèces ou par carte bancaire dans la limite d'un montant de 300 € chez un buraliste agréé, reconnaissable grâce à ce logo.

Pour cela, votre avis doit comporter un QR Code et la mention « payable auprès d'un buraliste ».

A ce jour, 2 buralistes sont agréés sur Le Coteau :

- **BAR TABAC LE CALIFORNIE** 31 avenue de la libération
- **LE LIBERTY** 124 avenue de la libération.

8 le sont sur Roanne.

Retrouvez la liste des buralistes agréés sur <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>



Fusion du Syndicat des Eaux Rhône Loire Nord avec Roannaise de l'eau

La commune est membre du Syndicat des Eaux Rhône Loire Nord composé de 38 communes des départements du Rhône et de la Loire pour notre alimentation en eau potable. C'est le délégataire SUEZ qui est chargé de l'exploitation quotidienne du réseau jusqu'au 30 avril 2025. A la réception de votre facture au mois d'octobre, vous avez pu constater une baisse du montant à payer. Cette diminution résulte de la volonté des élus du syndicat de baisser le prix du m³ en raison de la fusion au 1^{er} janvier 2021 du syndicat avec la Roannaise de l'eau.

Pourquoi cette fusion au 1^{er} janvier ?

Le président de la Roannaise de l'eau, Daniel FRECHET, a proposé au SRLN de s'associer au vaste mouvement entrepris de regroupement de tous les syndicats d'eau du Roannais au sein d'une même structure, avec un double objectif :

- Sécuriser durablement l'approvisionnement en eau pour toutes les communes du Roannais
- Unifier progressivement le prix de l'eau.

Cette baisse en 2020 n'est qu'une première étape, l'harmonisation des tarifs se fera sur plusieurs années.

Depuis le 1^{er} janvier, la gestion de notre service est assurée au sein de Roannaise de l'eau, un grand syndicat mixte, doté de moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux, qui regroupe 80 communes et les 150 000 habitants du grand bassin de vie et hydrographique roannais.

Cette fusion a pu être réalisée grâce à la gestion rigoureuse des élus de ce syndicat depuis de nombreuses années.



AGENCE CLIENTELE

98 rue Jean Jaurès - Roanne



Infos utiles

Nouveau : le portail icitoyen

Roannais agglomération simplifie vos démarches en ligne avec la création du site « icitoyen ».

Commander un composteur, rechercher un mode d'accueil pour votre enfant, demander une aide pour rénover un logement, s'inscrire aux transports scolaires... Tout cela est désormais possible en ligne et sous un même portail : Vous avez accès à un certain nombre de services sur Roannais Agglomération, mais aussi Roannaise de l'Eau ou l'Office du tourisme.



Plusieurs thématiques sont proposées :

- enfance, jeunesse, éducation
- environnement, propreté, déchets ménagers
- transport
- eau et assainissement
- tourisme
- urbanisme, habitat
- culture, loisirs
- entreprises, commerces
- emploi.

Vous pouvez également accéder, via ce biais aux démarches des mairies de l'agglomération telles que location de salles...

Vous souhaitez faire une demande via le site ? Créez votre compte et un code de suivi vous permettra d'en suivre l'avancement.

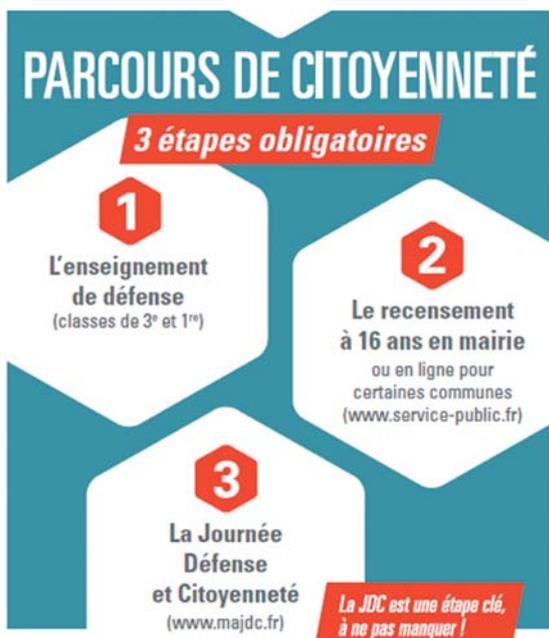
Alors rendez-vous sur <https://icitoyen.fr/> ou via la page d'accueil de Roannais Agglomération (www.aggloroanne.fr).

Recensement et Journée Défense Citoyenneté (JDC) :

Indispensables pour s'inscrire au BAC ou au permis de conduire

1 – Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois, vous vous faites recenser dans votre mairie => vous obtiendrez votre **certificat de recensement, à conserver.**

2 – Vous vous inscrivez sur le site majdc.fr et vous êtes convoqué à la journée JDC 8 à 12 mois plus tard. Suite à cette journée, vous recevez votre certificat de participation à la JDC, à conserver.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



J'ai entre 16 et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



La vie municipale à Notre Dame de Boisset

Dans les Brèves de juillet 2020, nous vous avons présenté les différents élus membres du conseil municipal, présidé par David DOZANCE, maire.

La vie municipale, c'est aussi les commissions qui travaillent sur des thématiques particulières pour permettre au conseil municipal de prendre des décisions.

6 commissions sont constituées, parfois séparées en sous-groupe :

- **CADRE DE VIE** : cimetière, fleurissement, Urbanisme - PLU (plan local d'urbanisme), Sécurité - PCS (plan communal de sauvegarde)
- **AFFAIRES SCOLAIRES** : relations avec l'école, cantine, garderie
- **COMMUNICATION** : bulletin, Brèves, site internet...
- **VIE ASSOCIATIVE** : soutien associations, gestion des équipements (Espace La Chênaie)
- **PATRIMOINE** : Voirie et bâtiments
- **FINANCES**



La vie municipale, c'est également la participation aux syndicats intercommunaux :

- Le SIES : Syndicat Intercommunal Equipement sportif Notre Dame/St Vincent qui gère notre salle des sports commune
- Le S.I.E.L. : Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire – Territoire d'énergie, représenté par JC DUCROT. Il a pour mission de conseiller la commune sur tous les aspects "énergie" et gérer l'éclairage public.



La vie municipale, c'est, enfin, siéger aux commissions de Roannais Agglomération.

Votre commune y est représentée par un titulaire et un suppléant.

- Jean-Claude DUCROT, suppléé par Pascale ALDEBERT, participe à la commission RESSOURCES, en charge des finances, des commandes publiques, de l'aménagement de l'espace, des moyens généraux et de la mutualisation.
- Morgan TALIFERT, et son suppléant Stéphane CANZANI, représentent la commune à la commission DEVELOPPEMENT qui traite des thématiques suivantes : développement économique, emplois, aéroport, Scarabée, équipements sportifs et politiques, enseignement supérieur, développement numérique, développement rural.
- Pascal JOLY, titulaire et Pascale ALDEBERT, suppléante, siègent à la commission ENVIRONNEMENT abordant les sujets de l'environnement, des espaces naturels, de l'assainissement, de l'agriculture, du cycle de l'eau, de la voirie, de l'énergie, du développement durable, des déchets et des transports.
- David DOZANCE, suppléé par Jocelyne DURANTET, est nommé à la commission COHESION SOCIALE ET HABITAT pour l'action sociale, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'habitat, la politique de la ville, la gérontologie, la santé et les gens du voyage.
- Régine JONNIER, titulaire et Céline PONTE CASAIS, suppléante participent à la commission CULTURE-TOURISME qui aborde les sujets de la lecture publique, des enseignements artistiques, des métiers d'art, de la politique culturelle et du tourisme.



La vie municipale à Notre Dame de Boisset

Les élus sur le terrain

En début de mandat, samedi 27 juin, David DOZANCE a proposé la visite de la commune aux conseillers municipaux. Elle a permis à chacun de mieux connaître les bâtiments communaux, les différents hameaux et les limites avec les communes voisines : Saint Vincent de Boisset, Perreux, Pradines, Saint Cyr de Favières, Neaux et Parigny. Cela a permis de voir les travaux à effectuer, notamment l'évacuation des eaux pluviales vers le Haut de Boisset, les travaux de voirie envisagés, et autres aménagements. Chaque conseiller était satisfait de cette matinée très conviviale et enrichissante.



Espace loisirs

La commune projette d'étendre l'espace de loisirs situé à l'arrière de La Chênaie. Après le succès rencontré par les jeux mis à disposition des enfants de moins de 10 ans, la municipalité souhaiterait répondre aux besoins sportifs des pré-adolescents.

Dans ce but, une vingtaine de jeunes de cette tranche d'âge était invitée, le mercredi 30 septembre, à exprimer leurs souhaits.

Ont émergé de cette rencontre : terrain de basket, de foot, piste d'athlétisme, skate-park, tables de pique-nique, supports pour vélos, cheminements piétons avec éléments de mise en forme...

Une expérience citoyenne enrichissante qui a été appréciée par nos jeunes Boscois.es.

Les élus présents ont pris bonne note et veilleront à intégrer, dans la superficie disponible, le maximum de ces idées.



Commission cadre de vie

Concours fleurissement 2020

Lors de l'appel de candidature au concours de fleurissement, dix Boscois se sont inscrits en juin, afin de participer, selon les catégories proposées.

Le jury a eu le plaisir d'apprécier les 8 et 10 juillet 2020 les maisons fleuries avec jardin visible ou non de la rue, les potagers des particuliers ainsi que les créations florales des acteurs économiques de la commune, Pour ce concours, le jury a pris en compte la diversité et le choix des végétaux, la réalisation des massifs, l'aspect général, tant par les couleurs, la quantité et la qualité des plantes.

Formes et volumes, respect de la gestion de l'arrosage, propreté des lieux, ainsi que l'utilisation de plantes potagères et mellifères étaient autant d'atouts pour la délibération des prix à décerner.

Le plaisir fut aussi de partager avec les candidats leurs connaissances végétales, leurs idées, leurs initiatives, le bonheur d'être dans leur jardin Soit pour l'amour des plantes, soit pour un passe-temps, une distraction ou un besoin de création, et cela depuis des années pour la plupart d'entre eux.



Le jury :
Yves BERNAUD, Simone CHARRONDIERE,
Magali LAPALUS et Alain LEFEUVRE
accompagnés des membres de la
commission Fleurissement

Attribution des prix :

Jardin potager

1^{er} Prix : Monique et Daniel NERON

Prix d'encouragement : Yvette et André FOURNEL -
Dominique et Henri DUPIN

Acteurs économiques

1^{er} Prix : Maryse et Jean-Louis GRANGEON

Prix d'encouragement : Kristen et Frédéric PILON

Maisons fleuries avec jardin visible ou non de la rue :

1^{er} Prix : Isabelle CRISTOVAO et Franck SURY exæquo
avec Dominique et Henri DUPIN

Prix d'encouragement : Odette et Gérard FOURNEL

Ont concouru également :

Dominique et Bernard DECHAVANNE

Annie et Jean-Claude VERMILLIERE

Sophie GUYENNON et Damien VALLET



Commission cadre de vie

Visite du jury départemental pour le concours de fleurissement de la commune

Le vendredi 4 septembre 2020, Régine JONNIER et Yves BERNAUD avaient rendez-vous avec le jury départemental de la Loire.

Composé d'Arnaud FRAGNE, responsable des espaces verts de la ville de Roanne, Nicole STACHOWICZ, retraitée de la ville de St Galmier et de Cécile GRANGE, responsable de l'organisation du Label « Villes et villages fleuris de la Loire », le jury est venu découvrir notre village et apprécier les espaces verts du bourg et de ses abords.

La visite guidée leur a permis de juger le travail accompli par notre agent Yves : l'état des massifs en fleurs autour de l'église, le square Léonce Valette et ses ruches, les massifs près de l'école, les aménagements vers la place du Saule, ainsi que les arbustes plantés le long du mur du cimetière.



Les visiteurs ont apprécié l'utilisation du puit pour l'arrosage des massifs et ont considéré, à sa juste valeur, le travail effectué par Yves, seul employé technique de notre commune.

Avant de partir, le jury a stipulé que notre village, qu'il ne connaissait pas, valait le détour et n'avait rien à envier à d'autres communes déjà visitées...

La visite leur a permis de découvrir l'espace La Chênaie.

Une réunion technique du Comité de Fleurissement de la Loire était prévue dans notre salle, le jeudi 12 Novembre 2020, mais compte tenu de la crise sanitaire, elle n'a pu avoir lieu.

Il ne nous reste plus qu'à attendre leur décision sur le prix qui nous sera décerné.

Commission affaires scolaires

Une vie professionnelle au milieu des enfants

Germaine, ATSEM au sein de notre école, a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2020. Sa carrière professionnelle a été entièrement consacrée aux enfants en tant qu'assistante et aide maternelle, surveillante et enfin agent territorial spécialisé des écoles maternelles dans diverses communes du Roannais. Depuis septembre 2007, elle a participé activement et avec dynamisme à la vie de l'école communale. Son dévouement, sa patience et son sens du dialogue ont été unanimement appréciés par les enseignants, ses collègues, les élus et les parents. Nous lui souhaitons une excellente retraite bien méritée afin de profiter de la vie autrement...



Le 4 janvier dernier, Aurélie, titulaire du concours ATSEM, a fait sa rentrée auprès des élèves de la classe de maternelle et de Laurence LAFONT, la maîtresse. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Commission affaires scolaires

Présentation et vie de l'école

L'école de Notre Dame de Boisset compte trois classes et une soixantaine d'élèves.

- Laurence LAFONT s'occupe de la classe de maternelle avec l'aide d'une ATSEM.

- Guillaume POMEON a en charge la classe de CP CE2. C'est aussi le directeur de l'école.

- Nicolas KORWAT enseigne aux élèves de CE1 CM1 CM2.

Le quotidien de notre école est chamboulé depuis le début de la crise sanitaire.

Voici un petit récapitulatif des événements :

Lundi 16 mars : Fermeture des écoles.

Très rapidement les enseignants mettent en place l'école à distance, notamment par le biais d'internet. La maîtresse de maternelle crée un blog.

Les parents sont tous joints par téléphone afin d'expliquer le fonctionnement et de vérifier la bonne réception des messages.

Ils renvoient des messages, des vidéos, du travail écrit... et découvrent les « joies » du travail à la maison.

Les échanges sont très nombreux et bouleversent les habitudes de communication.

Après trois semaines de confinement, les enseignants des classes élémentaires assurent quelques classes virtuelles.

Durant les vacances de printemps, n'ayant pas d'instructions officielles, le maire convoque une réunion pour essayer d'anticiper la reprise (mairie, enseignants, parents délégués, personnel municipal) et de mettre en place le protocole sanitaire très contraignant avec une forte mobilisation des agents (désinfection).

De plus les classes sont réaménagées afin de respecter la distanciation (bureaux espacés, portes supprimées, installation d'un sens de circulation...)



Les règles restent strictes :

- Port du masque pour les enseignants
- Lavage très régulier des mains
- Limite du transfert de matériel entre l'école et la maison (pas de cartable notamment)



Mardi 12 mai

Les trois classes ouvrent à nouveau mais en effectif très limité afin de tester la mise en place des gestes barrières... Le choix est fait d'accueillir au moins une fois tous les élèves volontaires (à l'exception des TPS et PS suivant les consignes de l'académie).

Rapidement le nombre d'élèves accueillis augmente jusqu'à atteindre le maximum (limite liée à la taille de la classe et au nombre fixé par le protocole national) :

- 10 dans la classe de maternelle,
- 15 en CP CE1,
- 12 en CE2 CM1 CM2.

En attendant l'assouplissement des règles d'accueil :

Des roulements sont mis en place (planning établi en coordination avec les parents).

Les parents s'adaptent remarquablement bien à ces contraintes.

Au niveau périscolaire, du temps est dégagé afin d'organiser une garderie les soirs.

Lundi 22 juin

Tous les élèves peuvent revenir à l'école. Les règles sanitaires sont assouplies et tout le monde est ravi de pouvoir reprendre un rythme habituel.



Une animation Food Trucks organisée le 13 octobre a été bien appréciée par les enfants de la cantine.



Commission affaires scolaires

Une rentrée en deux temps

Malgré la crise sanitaire, la rentrée de septembre 2020 a été réalisée presque « normalement » : Le protocole sanitaire allégé a permis d'accueillir tous les enfants.

Un soulagement pour les enseignants qui ont pu retrouver un rythme et une organisation plus aisés, notamment sur certains aspects purement pratiques mais rendant l'éducation tellement plus simple : le cartable retrouve sa place au pied des bureaux, les instituteurs peuvent procéder aux corrections des cahiers...

Cher à nos enseignants, le « décroisement » des classes entre les niveaux est de nouveau autorisé.



Néanmoins, les gestes barrière rappellent que la Covid est toujours présente : port du masque pour les enseignants et lavage des mains fréquent. Cela n'est pas sans conséquence sur le fonctionnement de l'école : de l'aveu même de l'équipe enseignante et des élèves, le passage régulier aux lavabos fait perdre beaucoup de temps, notamment dans la classe de maternelle. Néanmoins, les élèves se sont bien adaptés à toutes ces procédures, y compris les petits.



La Covid a conduit également à interdire aux parents d'entrer dans l'école. Difficile pour les petits et l'enseignante de maternelle qui avait l'habitude d'accueillir enfants et parents afin de faciliter la transition... Difficile également pour les deux maîtres, car l'absence de contact avec les familles limite les échanges informels sur une leçon mal comprise, un cahier oublié, un comportement, une poésie parfaitement récitée...

La rentrée a apporté également son lot de nouveautés :

- 20 bureaux individuels ont été installés dans la classe de Nicolas KORWAT (la plus petite), afin de remplacer les vieux bureaux bois, pas très pratiques pour organiser la distanciation...
- Grâce à un fond bibliothèque accordée par l'académie à hauteur de 1500 euros, l'école a pu renouveler et acheter de nombreux livres, des « best-sellers » choisis par Laurence LAFONT pour les maternelles et des livres sur des thèmes particuliers (pirates, sorcières...) pour les plus grands afin de pouvoir organiser des rallyes lecture.
- Leyla, élève de seconde en Services à la personne et animation des territoires à la MFR de Vougy, est intervenue pendant 8 semaines avec Germaine en maternelle. Un renfort précieux dans la classe, mais également à la cantine, ou pour le lavage de mains des plus petits.



Malheureusement depuis le 2 novembre, une nouvelle vague de la pandémie a conduit au renforcement du protocole sanitaire et s'est accompagnée :

- de l'annulation des échanges entre les différentes classes et enseignants, obligeant ces derniers à se réorganiser,
- du port du masque obligatoire pour les élèves à partir du CP. Là encore, les élèves se sont bien adaptés.
- d'une délocalisation de la cantine à la salle de la Chênaie, afin de pouvoir respecter les mesures de distanciation.

Commission patrimoine

Les cloches sonnent de nouveau !



Deux cloches composent notre carillon municipal, elles font partie de notre patrimoine. Elles datent de 1886 et ont été offertes à la commune par la famille de Bussière.

Depuis plusieurs mois, la sonnerie des heures ne fonctionnait pas correctement. Ces tintements aux heures pleines et à chaque demi-heure cadencent et rythment nos journées. C'est la vie d'un village ! La société PACCARD, fondeur et campaniste (installée à Sevrier près d'Annecy en Haute Savoie) a été mandatée par la municipalité pour remplacer l'horloge commandant les cloches. Cette nouvelle installation entièrement réalisée par les techniciens de cette entreprise permet de programmer toutes les sonneries habituelles : heures, demi-heures, angélus à 12h05 et 19h05 ainsi que la volée pour les offices (messes, baptêmes, mariages) et le glas pour les enterrements.



A savoir que la sonnerie des heures débute à 8h et prend fin à 21h.



Horloge de commande

Retour sur la centrale photovoltaïque de la toiture de l'école

La centrale solaire de l'école de Notre-Dame-de-Boisset est équipée d'une télégestion, un système informatique qui permet au SIEL-TE de connaître en temps réel et à distance la puissance de production et l'ensemble des données nécessaires à la bonne marche de l'équipement.

Les chiffres

CLÉS

Bénéfices environnementaux

- Le générateur photovoltaïque de l'école de Notre-Dame-de-Boisset produit près de 21 150 kWh par an soit l'équivalent de la consommation électrique de 9 ménages (hors chauffage).
- Cette production d'électricité d'origine renouvelable évite le rejet d'environ 9.5 tonnes* de CO₂ par an, soit l'équivalent de 4 voitures qui parcourent 20 000 kilomètres par an (115gCO₂/km).



Maîtrise d'ouvrage de la centrale solaire : SIEL-TE
Puissance du générateur photovoltaïque : 21 600 Watts avec ensoleillement optimal (21.60 kWc)
Surface de capteurs solaires : 122 m²
Onduleurs : 2 onduleurs
Production d'électricité annuelle : 38 160 kWh
Type de capteurs : monocristallins
Investissement total : 32 080 € HT
Subvention : 4 300 € (Région Auvergne Rhône-Alpes)
Installateur : DNE
Mise en service : Décembre 2019



Commission patrimoine

Nouveau muret devant l'école



Le mur nécessitait un ravalement, toutefois les infiltrations d'eau à l'intérieur de celui-ci ne permettaient pas de se contenter d'un simple recrépissage. L'entreprise DE BELLIS de Mably a donc procédé à la démolition complète puis à la construction d'un nouveau muret. Seule la partie intégrant les coffrets techniques (électricité, gaz et téléphone) a été maintenue pour des raisons de coût et de sécurité.

L'entrée dans la cour a été élargie à 3m50 pour faciliter le passage des utilitaires qui se rendent à l'arrière de l'école. Un portail coulissant, conçu par la société VERVAS METAL de Roanne, et des panneaux en grillage soudé, côté jeux de boules, complètent cette clôture dont les couleurs sont en harmonie avec celle de l'école.

Travaux de voirie 2020 et projets...

En juin, un appel d'offres a été lancé pour les réfections de la traversée du Marvallon et de la côte de Jailly. C'est l'entreprise TPCF COLAS qui a été retenue pour un montant de 30 498€ HT. Ces travaux ont été réalisés durant la semaine du 26 octobre. Ce sont près de 700 mètres linéaires qui ont été rénovés. La volonté des élus est de maintenir le bon état de nos voies communales.

Sur le Haut de Boisset, un curage des fossés a été priorisé ainsi que des travaux concernant les eaux pluviales au carrefour du chemin de Bellevue et de la montée du Haut de Boisset.



Réfection Traversée du Marvallon

La commission voirie a débuté ses réflexions sur le programme voirie 2021. Elle propose déjà des aménagements pour améliorer le stationnement des clients de notre auberge, qui devient de plus en plus anarchique. Nous devons assurer la sécurité en plein centre bourg et à proximité de notre école. Une subvention auprès du Conseil Départemental a été sollicitée.



Réfection Côte de Jailly



Chaque année avant l'hiver, Yves notre agent technique procède à la réfection de la signalisation au sol sur l'ensemble de la commune sauf pour la montée du bourg où l'entreprise DESSERTINE est intervenue et ceci pour un gage de sécurité.



Commission finances

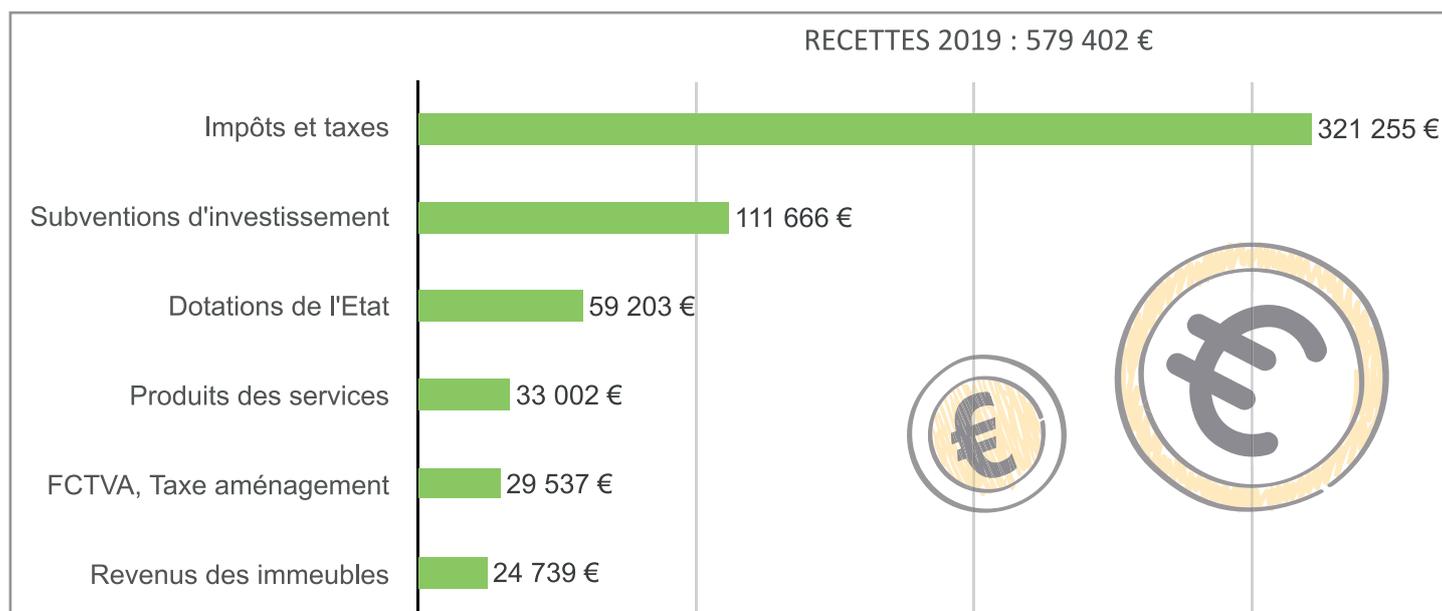
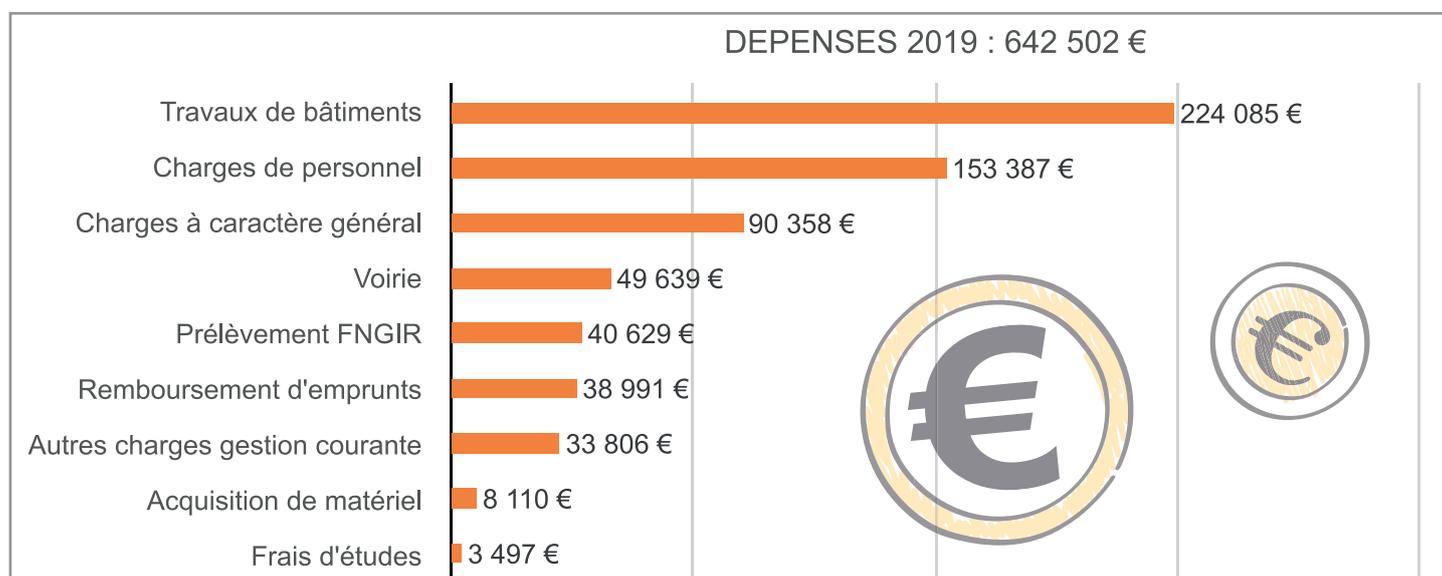
Résultat du Compte Administratif 2019

Cet exercice se caractérise par des investissements élevés (285 331 €) qui se répartissent essentiellement dans trois domaines :

- l'école (clôture, qualité de l'air, isolation, toiture et peinture des salles) pour 132 791 €,
- la fin du chantier de rénovation de La Chênaie pour 76 705 €,
- la réfection des voies et chemins pour 49 639 €.

Nous tenons à remercier les élus du département et de la région pour leur engagement à nos côtés. En effet, ces investissements n'auraient pu avoir lieu sans les subventions qu'ils nous ont apportées (88 113 € pour le département et 23 553 € pour la région). Des aides complémentaires, liées au chantier de l'école, sont attendues en 2020, notamment de la part de l'Etat et du Syndicat Intercommunal d'Énergies du département de la Loire.

Le résultat de fonctionnement reporté sur l'exercice 2020 s'élève à 274 802 €. Il intègre la régularisation sur la taxe d'habitation qui n'avait pas été prélevée en 2018. Notre faible endettement poursuit sa baisse et représente moins de 300 € par habitant.



Commission vie associative

COMITE DES FETES

Contact : Agnès BOISSARD, présidente

Cette association a su organiser au fil des années diverses manifestations pour animer notre bourg. Le 13 juillet, elle a organisé, avec la municipalité, une superbe fête au village clôturée par un feu d'artifice et a ainsi redonné le moral à tous !

Notez d'ores et déjà la date du 13 août 2021 pour le concours de pétanque.

Le comité met à votre disposition du matériel et de la vaisselle : contactez Daniel NERON au 04 77 62 05 72 ou Rénald DROULEZ au 06 28 25 67 03.

NB : Pour la location de la salle de La Chênaie, s'adresser à la mairie.



SOU DES ECOLES

Contact : soudesecolesnotredamedeboisset@gmail.fr
Laetitia BOCHARD ou Lucie VENET co-présidentes



Le Sou des Ecoles est une association de parents, qui organise des événements festifs au sein de notre village. Son objectif est de récolter des fonds pour financer les sorties scolaires, les activités culturelles et sportives de nos petits écoliers. Venez nous rejoindre et nous apporter de nouvelles idées !

La vente de cakes organisée à l'automne en passant par l'intermédiaire de la « Boîte à cake » à Briennon, a été un grand succès.

Pour l'année scolaire 2020/2021, nous envisageons :

- la vente d'un calendrier personnalisé (avec photo de l'enfant/fratrie et décoré par les petites mains à l'école),
- la Tombola de la Saint Valentin, le défilé du Carnaval, une vente alimentaire pour vous faire découvrir nos producteurs locaux mais aussi notre célèbre kermesse !

AFR

Contact : afrpradinesboisset@famillesrurales42.org ou le 06 20 45 09 81
Mme DUCROT Emilie présidente afrgym@gmail.com

L'association familles rurales Notre Dame de Boisset, Saint Vincent de Boisset et Pradines propose en 2020/2021, des cours de gym douce, de gym tonique et de pilates.

Nous recherchons des participantes pour maintenir le cours de pilates.

« Cela demande de la concentration mais c'est très intéressant », « le meilleur moyen d'adhérer c'est de tester », nous ont confié deux adeptes du pilates.

Nous proposons également de la livraison de repas (froid à faire réchauffer) à domicile, à Notre Dame et sur 9 communes environnantes.

Nous faisons également de la visite à nos aînés.

Nous participons au marché de Noël de la commune tous les ans.



Forte de 17 bénévoles, nous souhaitons recruter de nouvelles personnes, alors n'hésitez plus, sautez le pas pour une activité ou pour venir nous aider à animer nos manifestations.



Commission vie associative

CULTURE ET PATRIMOINE EN BOISSET (CPB)

Contact : cpboisset42@orange.fr
04 77 62 05 70 ou 06 77 13 38 30
André BURTHIER, président



2020 débutait par plusieurs changements au sein du bureau, notamment à la présidence, où André GOUTTARD, élu depuis 2012, a souhaité passer la main.

L'association organise des visites de musées, châteaux, villages remarquables, et périodiquement, le salon de l'Écrit. Un groupe d'artistes amateurs se retrouve les mardis après-midi à La Chênaie et participe aux expositions dans les salles du Roannais.

Les 21 et 22 février, une exposition De Vinci s'est déroulée à Commelle-Vernay, le 25 juin, une rando à Cublize, et une visite à Vulcania dans le cadre de la journée culturelle a eu lieu.

2021... année anniversaire de CPB, surveillez vos boîtes aux lettres !

LES EMPREINTES BOISSET-NEPVANT-JUMELAGE

Contact : empreintes.boisset-nepvant@orange.fr ☎ 06 16 47 27 55
Bernard DÉCHAVANNE et André FOURNEL co-présidents

Suite aux bombardements de la seconde guerre mondiale, les habitants de la Meuse durent quitter précipitamment leurs maisons et laisser tous leurs biens derrière eux. De 1940 à 1942, les habitants de Notre Dame de Boisset hébergèrent 89 réfugiés de Nepvant (Meuse). Pendant cette période difficile, les habitants des deux villages ont partagé leur quotidien. L'association a pour but de pérenniser et de renforcer les liens relationnels et amicaux entre Boscois et Nepvantois à travers le jumelage, de valoriser la commune et son patrimoine et de participer activement aux manifestations événementielles du village.

L'année 2020 avait commencé sous de bons auspices avec la préparation de la venue de nos jumeaux Nepvantois en mai 2020. Mais la Covid en a décidé autrement !... L'accueil devrait avoir lieu pour l'ascension 2021, retenez votre date !



MUSIQUE EN TETE



Contact : 06 30 42 77 49 Facebook SDS42
Thierry GOUTAUDIER, président

Le but de l'association est de faire découvrir la musique et de susciter des vocations. De nombreux concerts sont réalisés un peu partout dans un rayon de 250 km autour de notre beau village. Les morceaux joués sont principalement des reprises pop rock, reggae, disco, dans la bonne humeur et la convivialité. Les répétitions ont lieu chaque vendredi soir (sauf le premier de chaque mois) à l'espace La Chênaie. Musiciens, venez nous rejoindre !

Nous espérons vous avoir divertis lors du concert du 13 juillet...

FNACA

Contact : Pierre SAYET, président

La FNACA est l'association de tous ceux qui ont participé entre 1952 et 1962 à la guerre d'Algérie ou aux combats du Maroc ou de la Tunisie. La section locale regroupe les communes de Bully, Notre Dame de Boisset et Saint Vincent de Boisset.

Ses membres se retrouvent chaque année aux cérémonies commémoratives (19 mars, 8 mai et 11 novembre) mais aussi lors des moments récréatifs (tirages des rois, marche familiale, pique-nique, voyage et repas).

Une pensée pour Robert THEVENET qui nous a quitté en février. Président de la F.N.A.C.A. (Fédération National Anciens Combattants d'Algérie) comité de NOTRE DAME de BOISSET / ST VINCENT pendant 29 ans. Il était très actif pour rassembler les membres de l'association et les municipalités, dans un esprit d'amitié et de fraternité et avec un devoir de mémoire lors des commémorations.



Commission vie associative

FOOTBALL CLUB DE L'EST ROANNAIS

Contact : 06 14 85 67 48

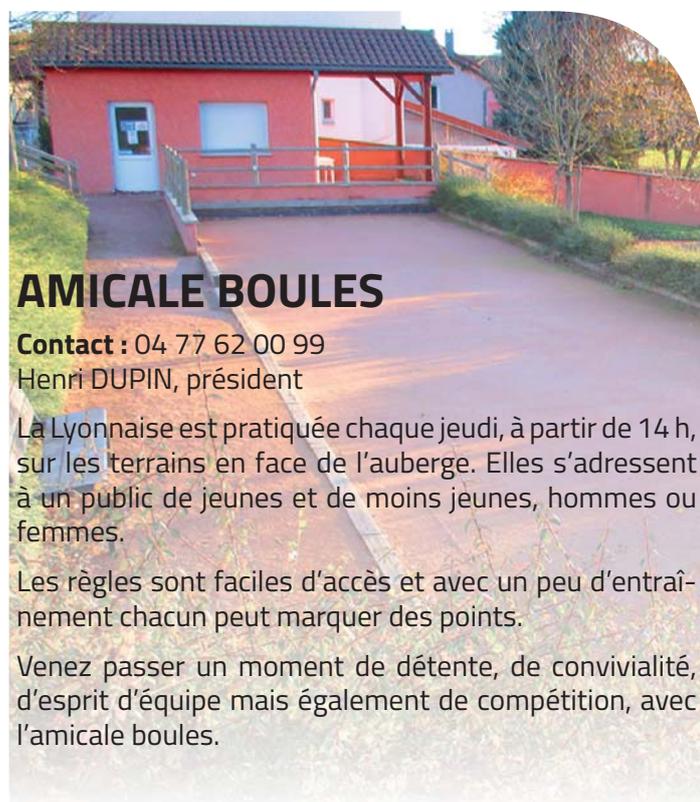
Pierre BASMAISON, président

Thierry GIRIN responsable sportif

Malgré une saison tronquée pour cause de pandémie et des terrains en réfection dans les villages partenaires, le Football Club de l'Est Roannais a bouclé une saison satisfaisante sur le plan sportif avec l'accession des U18 au plus haut niveau départemental et de bons résultats en football d'animation dans toutes les catégories.

Même si l'impact financier de l'arrêt de la pratique n'a pas été sans conséquence avec les derniers tournois non-organisés et non-disputés, le club est reparti sur de bonnes bases pour cette nouvelle saison avec une présence dans toutes les catégories en espérant que les plus petits puissent profiter comme chaque saison de la salle de sports intercommunale pour des entraînements toujours très suivis et que la soirée

Stand Up du Beaujolais Comedy Club puisse se dérouler dans des conditions optimales dans un avenir proche, que le club souhaite à chacun le plus radieux possible.



AMICALE BOULES

Contact : 04 77 62 00 99

Henri DUPIN, président

La Lyonnaise est pratiquée chaque jeudi, à partir de 14 h, sur les terrains en face de l'auberge. Elles s'adressent à un public de jeunes et de moins jeunes, hommes ou femmes.

Les règles sont faciles d'accès et avec un peu d'entraînement chacun peut marquer des points.

Venez passer un moment de détente, de convivialité, d'esprit d'équipe mais également de compétition, avec l'amicale boules.

JUDO JUJITSU BOISSET

Contact : judojujitsuboisset@gmail.com

☎ 06 01 48 02 62



Judo Jujitsu Boisset est une association sportive Loi 1901, affiliée à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées. L'association fut créée en 2019 et compte une trentaine d'adhérents. Les cours se déroulent à la salle des sports intercommunale, Dojo Pierre SAYET.

Le club vous propose :

- Judo, Jujitsu, Jujitsu Brésilien
- Baby Judo
- Self Défense

Sport Santé : Pour toute personne éloignée de la pratique sportive, sédentaire, de tout âge et atteinte ou non d'une pathologie chronique, qui souhaite débiter ou reprendre une activité sportive, Judo Jujitsu Boisset propose :

- des ateliers de mise en forme tout public jusqu'à 60 ans
- des ateliers séniors à partir de 60 ans
- pratique douce du Jujitsu.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements



Commission vie associative

BOISSET BASKET CLUB

Contact : www.boissetbc.clubeo.com
Nicolas FEUGÈRE et Philippe MICHAUD Co-présidents
Facebook : Club Basket-Boisset



Comptant dans ses rangs une cinquantaine de licenciés, le Basket-Club de BOISSET défend ses couleurs rouges et blanches sur les terrains de basket-ball du Roannais et parfois au-delà. La volonté permanente d'offrir aux joueuses et joueurs un encadrement de qualité, fait partie des priorités de l'association.

CATEGORIES	NIVEAUX
U11	Départemental
Séniors Féminines 1	Départemental 2
Séniors Féminines Loisir	Sans compétition
Séniors Masculins 1	Départemental 4
Anciens	Vétérans

Les valeurs de notre club sont restées les mêmes depuis sa création en 1967 : l'humilité, établir des liens d'amitié, de convivialité, tout en gardant à l'esprit que le basket-ball n'est qu'un sport. C'est pourquoi les notions de respect, de loyauté mais surtout de plaisir doivent rester les maîtres-mots de notre passion commune.

Le programme des manifestations pour la saison 2020-2021 :

- **Concours de Pétanque** : Juin 2021 (Semi-Nocturne – en doublette ou tripléte formée)

- **Assemblée Générale** : Juillet 2021

Ce programme est amené à s'étoffer...

Bonne saison à toutes et tous. Et venez nombreux encourager nos équipes

Volley Vincentinois
Club loisir Adultes

Vous souhaitez démarrer ou reprendre une activité sportive accessible dans une ambiance conviviale ? Alors venez tester le volley à Saint-Vincent de Boisset.

recrute des joueurs/joueuses à partir de 18 ans.

Entraînement les mardis à la salle de sports de la Chamarié à 20h30.
Contact : Yannick Vauassour 04 77 62 89 23

SIES

Installation du Syndicat Intercommunal d'Équipement Sportif

Notre salle des sports est gérée par un Syndicat Intercommunal d'Équipement Sportif (SIES) avec des représentants élus des conseils municipaux de St Vincent de Boisset et Notre Dame de Boisset.

Après les élections municipales, il est de tradition d'installer ce comité syndical. Ce dernier s'est réuni le 24 juin pour l'élection du président, du vice-président et d'un secrétaire.

Président : Hervé DAVAL,
maire de St Vincent de Boisset

Vice-Président : David DOZANCE,
maire de Notre Dame de Boisset

Secrétaire : Sophie VACHOT,

Membres :

St Vincent de Boisset	Notre Dame de Boisset
Sophie VACHOT	Jocelyne DURANTET
Patrick PEDRINI	Stéphane CANZANI
Eric FEUGERE	Morgan TALIFERT

Des décisions ont été prises pour effectuer des travaux de rénovation de cette salle datant de 1997 :

- En 2021, réfection de l'entrée et du coin buvette (peintures, plafond) par les agents municipaux.
- En 2022, rénovation de l'éclairage en collaboration avec le SIEL ; un dossier sera élaboré pour des demandes de subventions.

Cette salle de sports accueille le judo, le Boisset Basket Club, la section Badminton, la section Volley, les écoles, l'ADAPEI et le Football Club Est Roannais pour le futsal.



Centre Communal d'Action Social

Composition du conseil d'administration du C.C.A.S.

Le conseil d'administration du C.C.A.S. est présidé par le maire David DOZANCE.

Il est composé de membres élus :

Marie-Claude CHATTON, Jocelyne DURAN-TET, Agnès PUY, Jean-Claude DUCROT, mais également d'une représentante des associations familiales, Odette FOURNEL, d'un représentant des retraités et des personnes âgées, Roger DETOURNEL, d'un représentant de personnes handicapées, Franck SURY et d'un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, Jean DENIS.



Le C.C.A.S. en action

Le repas de nos aînés a dû être annulé compte tenu de la crise sanitaire. C'est dommage, c'est un moment convivial où chacun passe du bon temps entre Boscois. Les membres du CCAS ont proposé aux bénéficiaires soit de venir retirer, le 5 décembre à midi, un délicieux repas préparé par notre aubergiste, Frédéric PILON, soit un bon d'achat.



La veille sanitaire a été réactivée lors du second confinement. Suivant la demande des personnes concernées, nous avons effectué un ou deux appels par semaine. Ces appels sont très appréciés et permettent de s'assurer que tout le monde va bien, qu'il n'y a pas de besoins particuliers, mais parfois aussi de briser la solitude. Les retours sur cette démarche sont très positifs et font

chaud au cœur. Certaines phrases reviennent très souvent : "Ça fait plaisir d'avoir vos appels", "Merci de prendre de nos nouvelles", "Merci pour vos attentions", "Nous sommes contents que vous pensiez à nous", "Nous sommes heureux d'habiter Notre Dame de Boisset car dans certaines communes les aînés ne reçoivent pas d'appels".

L'année 2020 a été également marquée par la canicule où nos aînés ont également souffert.

Rendez-vous en 2021 pour des jours meilleurs et qui permettront de mieux se retrouver.

Les après-midi de nos aînés

Sous l'égide du CCAS, tous les 15 jours, une douzaine d'ancien(ne)s se retrouve le vendredi après-midi à l'annexe de la Chênaie. Si les parties de coinche servent de support, c'est aussi un moment d'amitié, autour du café et des petits gâteaux, et d'échange sur le temps présent et le temps jadis. En juillet, toute l'équipe s'offre un excellent repas avant les vacances à l'auberge de Boisset.

C'est avec impatience que les joueurs attendent la fin des confinements pour partager de nouveau ces moments récréatifs.



Roannais Agglomération

Installation du Conseil communautaire à Roannais Agglomération

Le Conseil communautaire a été installé, suite aux élections municipales, le vendredi 10 juillet 2020. Les 83 conseillers communautaires, réunis au Chorum Alain GILLES, ont pris leur fonction avec deux points essentiels à l'ordre du jour : l'élection du Président et de l'exécutif.

C'est Yves NICOLIN qui a été élu président de notre intercommunalité avec 63% des voix exprimées. Il sera entouré par 14 vice-présidents et 10 conseillers délégués. Une équipe renouvelée, motivée pour le territoire roannais avec des enjeux économiques et sanitaires.

Président : Yves NICOLIN

Vice-Présidents : Daniel FRECHET, Clotilde ROBIN, Guy LAFAY, Philippe PERRON, Maryvonne LOUGHRAIEB, Antoine VERMOREL-MARQUES, Romain BOST, Jacques TRONCY, Jade PETIT, Jean Luc CHERVIN, Eric PEYRON, Sandra CREUZET, Jean Yves BOIRE, Nicolas CHARGUEROS

Conseillers délégués : Hervé DAVAL, David DOZANCE, Yves CHAMBOST, Marcel AUGIER, Stéphane RAPHAËL, Christian LAURENT, Martine ROFFAT, Pierre DEVEUDEUX, Alain ROSSETTI, Gilles GOUTAUDIER

David DOZANCE, maire de Notre Dame de Boisset, a été élu conseiller délégué à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse. Une délégation prise en charge avec Clotilde ROBIN, vice-présidente.

Il est représentant de Roannais Agglomération dans différents organismes et syndicats :

- Syndicat Rhône Loire Nord (gestion de la distribution d'eau), ce syndicat a fusionné au 1^{er} janvier 2021 avec Roannaise de l'eau
- Syndicat d'Etudes et d'élimination des déchets du Roannais
- Syndicat d'Etudes et de programmation pour l'aménagement du Roannais
- Comité de surveillance de l'hôpital de Roanne
- Commission Départementale de coopération intercommunale à la Préfecture.



Déchets : 2021, une année de décision ?

Un sujet phare de l'année à venir est l'optimisation de la gestion des déchets ménagers et de ses modalités de financement, dans un cadre réglementaire de plus en plus exigeant (tri des biodéchets à la source, réduction de l'enfouissement...)

3 scénarios ont été présentés lors de la commission environnement de novembre dernier. Néanmoins, le numéro 2 semble se dégager, à la fois en terme de coûts et en terme d'organisation :

- Mise en place du bac jaune (emballages - papier) en porte à porte
- Maintien des points d'apports volontaires verre
- Maintien de la collecte des ordures ménagères en porte à porte
- Collecte ou compostage des biodéchets
- Mise en place d'une tarification incitative

La fréquence des collectes pourrait être réduite à une fois tous les 15 jours.



Réunion des secrétaires de mairie et directeurs généraux de service

Vendredi 25 septembre, l'espace La Chênaie a accueilli la première réunion des secrétaires de mairie et directeurs généraux de service des 40 communes de Roannais Agglomération de ce nouveau mandat. Chaque trimestre, le directeur général des services, Cyril CASTELS, les réunit pour faire un point sur les dossiers en cours de l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). Ces rencontres permettent de mettre au même niveau d'informations celles et ceux qui se retrouvent en 1^{ère} ligne face aux questions des administrés.



Vivre à Boisset - Animations

Fête des abeilles



Malgré le contexte sanitaire, le projet engagé par l'école avec la commune « Mon village, espace de biodiversité » continue.

Après la distribution d'abris à abeilles solitaires et l'installation du rucher communal dans le square Léonce Valette, toute l'école a pris part à la fête des abeilles le mardi 15 septembre 2020, à l'espace de la Chênaie.

A cette occasion, les élèves ont chanté deux chansons et ont participé à deux ateliers. Après 16 h 30, les parents et tous les habitants de la commune étaient conviés à venir découvrir les stands installés par diverses associations et les plus gourmands ont même goûté le miel de Notre Dame de Boisset !

Le projet « Mon village, espace de biodiversité », initié par le CNRS (Centre National de Recherche Scientifique) et en partenariat avec Ligue de l'Enseignement, vise à sensibiliser les citoyens à la préservation de la biodiversité, comprendre les enjeux et les impacts sur notre planète et ainsi se reconnecter avec la nature. C'est d'ailleurs grâce à leur implication que la majorité des Boscois.es ont reçu en début d'année un abri à insectes, que chacun a pu installer dans son jardin et suivre les étapes de sa colonisation.

Le but étant d'impliquer les enfants, par le biais de ces ateliers, futurs acteurs du monde de demain...

Cette fin d'après-midi était surtout un moment d'échange et de partage afin de parler des petites abeilles et du miel récolté cette année, grâce aux deux ruches installées dans le jardin derrière l'église.

En effet, dans la semaine précédant la fête des abeilles, Rémi et Henri ont procédé à la récolte. Malheureusement, suite à l'essaimage sur une des deux ruches (phénomène observé quand une partie des abeilles quitte la ruche avec une reine (l'essaim) pour former une nouvelle colonie), la récolte n'a pas été très abondante, et n'a pas permis d'en distribuer à la population, mais juste de procéder à sa dégustation. Néanmoins, quel plaisir de goûter ce miel boscois !



Vivre à Boisset - Animations

Un stand tenu par Viviane CROUZIER, apicultrice, inventoriait toute une palette de miels locaux (miel d'acacia, de sapin, de bruyère), de savons et cosmétiques artisanaux, ainsi que des douceurs et des objets en cire. Preuve faite que les abeilles sont les reines de la diversité grâce à leur travail... Les membres de l'ARNP (Association Roannaise de Protection de la Nature) ont fait la joie des jeunes écoliers. Venu avec des petits animaux de la ferme, chacun voulait toucher et caresser lapins, canards et petits poussins.



Corinne DUPERRON, qui tient une ferme à Belmont de la Loire, expliquait avec beaucoup d'intérêt l'importance de la diversité des cultures dans son exploitation. Travaillant en bio avec son mari depuis 10 ans, ils ont ainsi mis en pratique une culture avec des semences anciennes, plus nutritives et de meilleure qualité. Ces graines, potagères et florales, vendues aussi aux particuliers, sont notamment bien plus résistantes aux changements climatiques.

L'atelier de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) proposait à l'aide de maquettes de reconnaître les oiseaux de nos campagnes.



Le projet « Mon village, espace de biodiversité » se poursuit à l'école :

Les élèves à partir du CP sont allés aux rencontres de la biodiversité au parc Beaulieu le 15 octobre. La fraîcheur automnale n'a pas arrêté les enfants qui ont bien profité des animations proposées.

Et depuis décembre, c'est en musique que le thème de la biodiversité est traité avec une intervenante, à raison de 10 séances pour chaque classe élémentaire et 6 séances en maternelle.



Vivre à Boisset - Animations

Festivités du 13 Juillet

De nombreux Boscois.es se sont retrouvés à l'Espace la Chênaie pour les festivités de la Fête Nationale. Une première pour la commune ! Cette soirée a été initiée par la municipalité, en accord avec la sous-préfecture. Les habitants étaient heureux de se rassembler autour du verre de l'amitié offert par la mairie. Lors de son discours, David DOZANCE a mis à l'honneur les soignants, les commerçants et toutes les personnes qui ont œuvré pour que la population française puisse continuer à vivre. La musique était au rendez-vous avec l'animation proposée par le groupe SDS42. Ensuite,



les personnes présentes ont pu se restaurer auprès du comité des fêtes. Ce moment convivial, après la période de confinement, s'est terminé par un magnifique feu d'artifices tiré par la société l'Etoile de NERONDE. Elle a fait scintiller les yeux des spectateurs et embrasé le ciel de Notre Dame. Cette très belle soirée a mis du baume dans les cœurs boscois.



NOTRE DAME DE BOISSET revêt ses habits de fête

La société SPIE aidée par notre agent Yves a, comme chaque année, installé les illuminations de fin d'année, avec des nouveaux décors dans les arbres à l'entrée du centre bourg.

En journée et de nuit, vous pouvez profiter des décors de fêtes mis en place par Yves : Père Noël, sapins, rennes en bois, guirlandes leds...

Un air de fête et de joie bienvenu !



Vivre à Boisset - Economie

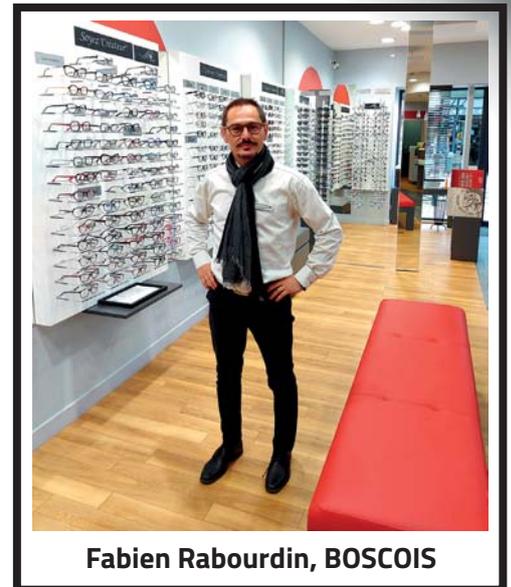


La Société Optique Rabourdin, qui va fêter ses 17 ans, a été créé en 2004.

« Nous sommes des Opticiens par conviction, et notre expérience, nos compétences, notre éthique professionnelle font de nous des opticiens de confiance ».

Notre entreprise, avec nos magasins du Coteau et d'Amplepuis, réalise un chiffre d'affaires de plus d'un million d'euros. C'est grâce à la satisfaction de nos clients, par la qualité de notre travail d'équipe, que l'entreprise s'est développée. L'effectif est passé de 3 à 12 employés dont 10 opticiens diplômés.

En 2019, environ 5700 clients nous ont fait confiance et notre dernière enquête révèle un taux de 99 % de satisfaction. Nous avons livré environ 5100 montures, taillé et monté dans nos ateliers environ 10000 verres ophtalmiques, et livré 1500 boîtes de lentilles de contact. » déclare Fabien RABOURDIN de Notre Dame de Boisset.



Fabien Rabourdin, BOSCOIS

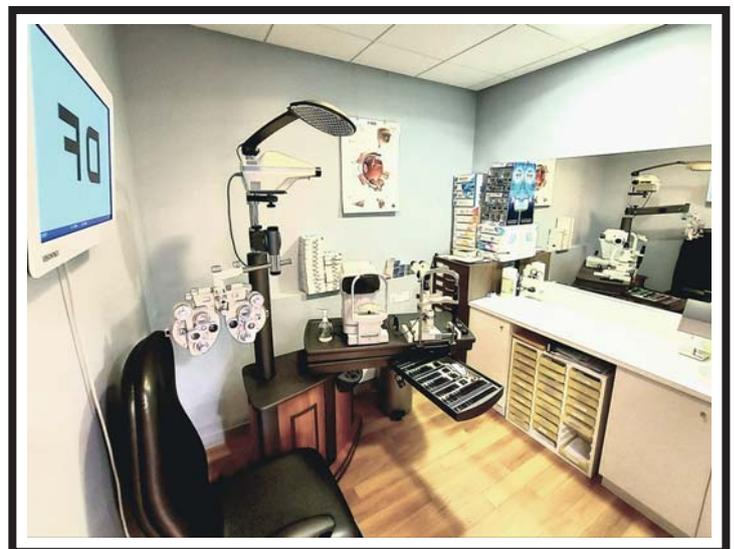


Nos Produits

- Environ 1000 montures optiques et lunettes de soleil dans chaque magasin
- Lentilles de contact et produits de contactologie
- Verres ophtalmologiques traçables à 100% provenant de verriers français
- Systèmes grossissants optiques et électroniques pour les mal-voyants
- Lunettes de sport comme masques de plongée, lunettes de piscine, lunettes de vélo à la vue...

Nos Services

- Examen de la vue, prise d'acuité visuelle, et mise en situation pour les plus de 16 ans
- Prise de mesures digitalisées pour le respect des centrages optiques
- Adaptation aux lentilles de contact
- Consultation basse vision pour les systèmes grossissants électroniques
- Consultation adaptation aux verres ophtalmologiques progressifs
- Prise en charge de l'intégralité de l'administratif sécurité sociale et mutuelle
- La taille et le montage des verres sont réalisés à 99% dans nos ateliers



Le Coteau 55 av. de la libération 04 77 67 38 47
Amplepuis 13 rue de l'hôtel de ville 04 74 89 12 58
www : opticiensrabourdin.fr



Vivre à Boisset - Art de vivre

PRUDENCE NE SOYEZ PAS CAMBRIOLABLE

Recommandations de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Villerest

- Afin d'améliorer votre sécurité, lorsque vous vous absentez, à l'occasion de vacances, signalez-le à un voisin de confiance et à la Brigade de Gendarmerie.
- Lorsque vous êtes absent, faites relever votre courrier et si possible faites ouvrir de temps en temps vos volets, toujours par une personne de confiance.
- Si une personne se présente à votre domicile, se réclamant d'une administration, et si sa venue n'était pas programmée, ne la faites pas entrer.

Appelez immédiatement la GENDARMERIE.

Composez le 17, c'est un numéro gratuit.

**Pour les dépôts de plaintes, contacter la gendarmerie de Villerest
650, rue de Montagny - Tél : 04 77 68 16 44**



Limitations de vitesse

Rappel des limitations de vitesse :

Centre Bourg : **30 km/h**

Route du Haut de Boisset : **50 km/h**

Montée du bourg : **70 km/h**

Route du Marvallon : **70 km/h**



Le respect des indications des panneaux de signalisation est un gage de sécurité pour tous !

Bricoleurs et/ou jardiniers : attention au bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon et débroussailluse à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

DONC INTERDITS LES DIMANCHES APRES-MIDI

En cas de non-respect de l'Arrêté préfectoral du 10 avril 2000 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, une procédure judiciaire peut être relevée par les services de Gendarmerie.



Arbres, haies et racines

Il est rappelé qu'il appartient aux propriétaires ou locataires de tailler ces éléments en bordure du domaine public, sur trottoir ou allée, à l'aplomb des limites de propriété. En cas de manquement à cette réglementation, les propriétaires recevront une mise en demeure. Si les travaux ne sont pas effectués dans un délai d'un mois, la mairie se réserve le droit de les faire réaliser, aux frais du propriétaire. De plus, vous vous exposez à une amende de 1500€.

Rappel : afin de préserver la nidification, il est interdit de tailler du 1^{er} avril au 31 juillet.

Brûlage des déchets

Le brûlage des déchets végétaux et des déchets ménagers est interdit. Ils doivent être déposés en déchèterie. Le non-respect de cette réglementation entraînera une amende de 450 €.

INTERDICTION TOTALE DE BRULER DES DECHETS QUELS QU'ILS SOIENT.



Amis des animaux

Les propriétaires et responsables d'animaux doivent s'assurer que ceux-ci ne causent pas de gênes envers leur voisinage, telles qu'abolements ou intrusion dans des propriétés privées (chiens, animaux de basse-cour...).

MERCI DE RESPECTER LA TRANQUILLITE DE VOS VOISINS JOUR ET NUIT EN EDUQUANT VOS CHIENS.

La divagation des chiens est interdite. Vous devez les tenir en laisse sur la voie publique. Une muselière est obligatoire pour certaines catégories.



Etat civil



Naissances

- Garance GUINET née le 21.01.2020
- Zélie et Eléa SEVE nées le 19.02.2020
- Méline FOURNIER née le 7.03.2020
- Alice MAZET BLETTERY née le 8.04.2020
- Elio RABUT COUAVOUX né le 25.11.2020





**Commission
affaires scolaires**

**Commission
cadre de vie**



**Commission
finances**



Une équipe pour notre village



**Commission
vie associative**

**Commission
communication**

**Commission
patrimoine**